



HEURES D'OUVERTURE

1^{er} mai – 31 octobre

Mardi – Vendredi 09.00 – 11.30

13.30 – 17.00

Samedi / Dimanche 09.00 – 17.00

1^{er} novembre – 30 avril

Mardi – Vendredi 09.00 – 11.30

13.30 – 17.00

Samedi / Dimanche 13.30 – 17.00

Lundi: fermeture hebdomadaire.

A Pâques et à la Pentecôte le musée est continuellement ouvert du samedi au lundi.

Les groupes peuvent en s'annonçant préalablement visiter le musée tous les jours en dehors des heures d'ouverture.

PRIX D'ENTREES

Adultes Fr. 4.—

Etudiants, apprentis Fr. 2.50

Enfants et adolescents (jusqu'à 16 ans) entrée libre

Groupes sans visite guidée (10 personnes minimum, prix par personne) Fr. 2.50

Ecoles sans visite guidée (accompagnant compris / durant les heures d'ouverture) entrée libre

Supplément pour groupe ou prix par classe en dehors des heures d'ouverture Fr. 30.—

Militaire en tenue entrée libre

VISITES GUIDEES

(entrée compris / sur annonce préalable)

Visite guidée Jusqu'à 15 personnes Fr. 90.—

par personne supplémentaire Fr. 6.—

Visite guidée thématique

Jusqu'à 15 personnes Fr. 120.—

par personne supplémentaire Fr. 8.—

Ecoles entrée libre

BUNDESBRIEFMUSEUM SCHWYZ

Bahnhofstrasse 20
Postfach 2201 Tél. 041 819 20 64 www.bundesbrief.ch
CH-6431 Schwyz Fax 041 819 20 69 bundesbriefmuseum@sz.ch

L'OUVERTURE A L'HISTOIRE DE LA SUISSE



LA CHARTE FEDERALE DE 1291 – ACTE FONDATEUR DE LA SUISSE ?

La charte fédérale du début août 1291 entre les communautés de Schwyz, Uri et Nidwald est un document unique et a pris une place importante dans l'histoire nationale de la Suisse. Son rôle était cependant tout autre au Moyen-Age que dans l'état national des 19^e et 20^e siècles. Le musée des chartes fédérales a choisi, dans sa réorganisation de 1999, de montrer cette évolution, ainsi que le contexte historique qui lui est lié.

QUESTIONS ET REPONSES

Au musée des chartes fédérales de Schwyz, les visiteurs pourront trouver les réponses à des nombreuses questions touchant ce symbole de premier plan pour la Suisse.

- La charte fédérale de 1291 constitue-t-elle vraiment l'acte fondateur de la Confédération?
- Quelle place la charte fédérale de 1291 occupe-t-elle dans l'histoire de la Suisse?
- Qu'en est-il en réalité des «Confédérés», «pactes», «serments», «batailles» et «héros»?

Les visiteurs pourront participer de manière interactive à toutes les discussions politiques et scientifiques ayant trait à la charte fédérale de 1291. Le terminal d'ordinateur permet également d'examiner attentivement le texte original et présente de manière compréhensible les résultats importants des recherches effectuées sur l'histoire des débuts de la Confédération. Cette histoire pleine de rebondissements est illus-

trée par des documents originaux provenant des archives de Schwyz, ainsi que par une collection unique de drapeaux.

Des peintures murales d'Heinrich Danioth, Maurice Barraud et Walter Clénin, réalisées dans la première moitié du 20^e siècle et devenues des chefs d'œuvre nationaux, traduisent, tout comme certains documents sonores et filmés, la vision qu'avait la population suisse de la

